
ICANN79 | Semaine de préparation – Mise à jour du programme adressé aux titulaires de noms de domaine
Jeudi 22 février 2024 – 12h30 à 1h30 SJU

BRENDA BREWER :

Bonjour et bienvenue à la session de la semaine de la préparation de l'ICANN79, mise à jour du programme des titulaires de nom de domaine. Je m'appelle Brenda Brewer et je suis la responsable de la participation à distance pour cette session. Veuillez noter que cette session est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement attendu de l'ICANN.

Cliquez sur l'icône d'interprétation dans Zoom et sélectionnez la langue que vous écouterez durant cette session. Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main dans la salle Zoom et une fois que l'animateur de la session aura appelé votre nom, veuillez allumer votre micro et prendre la parole. Avant de prendre la parole, assurez-vous d'avoir sélectionné la langue dans laquelle vous vous exprimerez dans le menu d'interprétation. Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous vous exprimerez si vous parlez une langue autre que l'anglais. Lorsque vous parlez, veuillez à mettre en sourdine tous les autres dispositifs et notifications. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation adéquate.

Cette session comprend une transcription automatisée en temps réel. Veuillez noter que cette transcription n'est pas officielle et ne fait pas

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

autorité. Pour visualiser la transcription en temps réel, cliquez sur le bouton Closed Captions dans la barre d'outils de Zoom.

Pour garantir la transparence de la participation au modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons de vous connecter aux sessions Zoom en utilisant votre nom complet, par exemple un prénom et un nom de famille. Vous risquez d'être exclu de la session si vous ne vous connectez pas en utilisant votre nom complet.

Sur ce, je cède la parole à Brian Gutterman.

BRIAN GUTTERMAN :

Merci beaucoup, Brenda.

Bienvenue à tous, bonjour, bon après-midi, bonsoir, bonne nuit où que vous soyez dans le monde. Bienvenue à ce programme de mise à jour pour les titulaires de nom de domaine. Nous voilà arrivés à la fin ou presque de la semaine de préparation de l'ICANN. Cette semaine de préparation est dirigée vers la communauté afin que tous nos membres de la communauté puissent être prêts pour la prochaine réunion de l'ICANN. Que vous soyez nouveaux venus ou experts, que vous participiez à cette réunion en personne ou en ligne, ces séances sont pour vous. Elles vous permettent de vous préparer à la réunion à venir. Elles vous permettent d'obtenir des mises à jour d'ICANN Org, à savoir où nous en sommes au niveau de notre travail. Nous apprécions votre participation aujourd'hui durant ce webinaire et durant toute cette semaine de préparation et votre participation durant la semaine de la réunion de Porto Rico. Nous vous remercions pour tout ce que vous

faites dans le cadre de votre travail à l'ICANN. Tout cela est très important.

Encore une fois, avant d'oublier, je voudrais remercier les interprètes qui ont été fantastiques durant cette semaine. Ils nous permettent de travailler en ligne. Nous les remercions beaucoup.

Sans plus attendre, aujourd'hui, nous aimerions obtenir du feedback de la communauté car nous voulons vous donner des mises à jour sur ce programme pour les titulaires de nom de domaine. Nous voulons parler de ce que fait l'ICANN pour les détenteurs de nom de domaine, pour les titulaires de nom de domaine ou pour ceux qui vont devenir titulaires de nom de domaine. Ce que nous faisons en général, c'est de nous refocaliser sur notre engagement vis-à-vis des titulaires de nom de domaine et nous voulons examiner les questions, les défis auxquels fait face la communauté. Voilà ce que nous allons faire aujourd'hui. Nous allons aussi écouter des collègues de l'organisation qui vont eux aussi nous faire des mises à jour. Nous allons ensuite demander si vous avez des commentaires, des questions, des idées à partager. Nous espérons que vous allez pouvoir participer aujourd'hui. Brenda, prochaine diapo s'il vous plaît.

Lorsqu'il s'agit de l'organisation de l'ICANN et des titulaires de nom de domaine, nous servons l'intérêt public mondial, les titulaires de nom de domaine et les utilisateurs finaux de l'Internet en garantissant un système de noms de domaine sûr et stable tout en faisant la promotion de la confiance, du choix et de la concurrence au sein de l'industrie. Nous avons toujours reconnu que les titulaires de nom de domaine

étaient essentiels à la robustesse du DNS et du marché. Voilà, c'est ce que nous allons faire durant cette session, à savoir que plus peut toujours être fait pour améliorer l'expérience des titulaires lorsqu'ils interagissent avec l'organisation, quelle que soit l'interaction de ces titulaires de nom de domaine avec l'ICANN. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Un peu plus d'informations sur le programme. Ce que je disais au tout début, c'est que cette séance va discuter des services ou du travail que fait l'ICANN Org, mais aussi la communauté par rapport aux détenteurs de nom de domaine et titulaires. Le programme en lui-même à l'ICANN, c'est de servir comme centre d'information pour tout le travail qui est fait à travers l'organisation générale. Comme vous allez le voir, nous allons en parler durant les prochaines diapositives.

Pour commencer, l'équipe de soutien aux parties prenantes au niveau mondial, c'est une équipe dont on n'entend pas parler souvent, mais c'est elle qui est sur le front et qui est l'équipe la plus importante car elle sert les détenteurs, les titulaires et tous les utilisateurs finaux, toutes les personnes qui veulent interagir avec l'ICANN à travers le monde tous les jours. Il faut répondre à des milliers de questions. Mon collègue Lamar vous en parlera tout à l'heure. Il s'agit du groupe qui est au front pour ce travail.

Nous avons aussi un service de conformité qui gère les plaintes de la part des titulaires de nom de domaine. Notre équipe en charge des relations avec les parties prenantes mondiales est sur le front tous les jours. Ils sont très occupés. Ils rencontrent et communiquent avec

toutes sortes de détenteurs de nom de domaine et nous faisons beaucoup de formations dans ce sens pour parler des questions importantes, des défis auxquels font face les titulaires de nom de domaine.

Encore une fois, c'est ce que nous faisons aujourd'hui. Nous essayons de créer un peu une prise de conscience par rapport à ces défis, à ces questions auxquels font face les titulaires de nom de domaine. Nous sommes un panel qui est là pour interagir avec vous, la communauté et avec d'autres acteurs de la communauté, que ce soit les opérateurs de registre, les bureaux d'enregistrement, les ccTLD, tous les acteurs importants, que ce soit au niveau de l'hébergement, du Web. Nous sommes là pour répondre à vos questions et pour améliorer les choses pour les titulaires de nom de domaine. Prochaine diapo, s'il vous plaît Brenda.

Pour certains d'entre vous dans la communauté, vous êtes certainement au courant de certains des objectifs stratégiques de l'ICANN. Ce sont des objectifs à haut niveau qui ont été mis en œuvre par la communauté, par l'ICANN. Ce sont des objectifs qui guident notre travail. Le travail qui est fait au sein de l'organisation et à travers toute l'organisation a un impact sur les noms de domaine et sur les détenteurs de nom de domaine. Les consommateurs sont très importants. Il nous faut soutenir et informer la participation des parties prenantes.

La participation active des titulaires de nom de domaine est cruciale. Beaucoup des politiques qui sont en cours en ce moment, qui sont en

place, qui sont en révision et sur lesquelles on travaille ont un impact sur les titulaires de nom de domaine. Une participation active de la part des titulaires de nom de domaine est donc critique.

Nous avons parlé de la compétition, du choix, de l'innovation. Aussi, nous faisons beaucoup de travail dans le développement des capacités pour reconnaître et parler du rôle important que les détenteurs et les titulaires jouent dans la sécurité et la stabilité du DNS. Cela inclut la protection des utilisateurs finaux, cela inclut la protection des consommateurs en ligne et la protection en général par rapport à l'utilisation malveillante du DNS. Nous avons besoin de la communauté, nous avons besoin de votre aide pour faire ce travail. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Voilà quelques exemples du travail qui est fait. Voilà une liste des activités que nous avons au calendrier. Nous essayons d'être le plus mondial possible. Nous avons été très actifs l'année dernière au Moyen-Orient par exemple, dans la région Asie-pacifique, nous avons eu le forum DNS, vous y avez peut-être participé ou vous l'avez peut-être écouté en ligne. Nous avons aussi commencé ces six derniers mois du travail important de collaboration avec la ccNSO afin de faire du renforcement de capacités pour leurs clients, pour les titulaires de nom de domaine ccTLD. Nous nous sommes focalisés au début du programme sur les titulaires de nom de domaine de gTLD et nous voulons étendre cela aux titulaires de ccTLD. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Récemment, la semaine dernière, nous avons fait une série de formations qui s'est très bien passée. Nous avons parlé de la sauvegarde des utilisateurs finaux, des meilleures pratiques pour la protection des noms de domaine. Nous avons fait cela dans les Baltiques en Europe et aussi nous avons du travail qui va être fait pour ce qui est de l'ICANN pour les nouveaux venus, pour les débutants. Ce sera un programme virtuel. Nous essayons toujours d'améliorer le contenu de cela en ligne pour que ce soit disponible aux titulaires de nom de domaine. Nous voulons continuer à faire cette formation en recevant du feedback de la communauté sur la sauvegarde des utilisateurs finaux et sur la protection des consommateurs. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Ensuite, vous allez écouter mon collègue Lamar qui fait partie de l'équipe en charge de la relation avec les parties prenantes et du soutien. Voilà, passons la parole à Lamar.

LAMAR FAULKNER :

Merci Brian. Bonjour, bon après-midi à tous où que vous soyez. Je m'appelle Lamar Faulkner, je suis le directeur du soutien mondial à l'ICANN. Nous fournissons du soutien 24 heures sur 24, cinq jours sur sept. Avec ces diapositives, je vais faire la révision des requêtes qui ont été faites à un autre département pour les mois calendaires entre janvier 2023 et décembre 2023.

Nous avons reçu plus de six 6 700 requêtes. Ces requêtes viennent par e-mails, coups de fil ou autres communications. Beaucoup du soutien que nous fournissons implique des conseils aux titulaires de nom de

domaine. Nous envoyons des informations utiles pour expliquer le rôle de l'ICANN. Vous imaginez que le rôle de l'ICANN dans l'écosystème de l'Internet est très mal compris, donc nous passons beaucoup de temps à garantir que les titulaires de nom de domaine et les membres de la communauté comprennent bien le rôle que nous jouons au sein de cet écosystème.

Nous fournissons aussi des explications et nous envoyons tout cela pour diriger les plaintes vers l'équipe de conformité. Nous essayons d'expliquer la différence entre les deux. Nous sommes là pour aider et identifier par rapport aux demandes liées aux bureaux d'enregistrement. Nous envoyons des renseignements sur ce genre de requêtes aussi.

Notre volume est très imprévisible. Nous avons des centres de soutien. Dans certaines industries, vous avez des saisons et à certaines saisons, vous attendez un certain volume de requêtes. Mais dans notre écosystème, il n'y a pas de saison, c'est très imprévisible. Et à travers le monde, il peut y avoir des événements qui impactent le volume sans que nous en soyons notifiés. Nous ne sommes jamais à des niveaux normaux. Il peut y avoir des hausses de volume importantes de façon aléatoire. Nous avons de toute façon un système très robuste pour gérer ces hauts et ces bas. Ainsi, nous pouvons fournir une bonne expérience pour ceux qui nous contactent.

Au moment d'analyser le volume que nous avons reçu au cours de l'année civile, vous voyez dans le camembert que nous avons identifié surtout cinq grandes catégories dans lesquelles classer les contenus

des plaintes, à savoir d'une part la fraude de contenu, la protection de droits et la chambre de compensation des marques commerciales, le WHOIS, la gestion des domaines et finalement les divers. Pour vous donner différents exemples, par exemple au niveau du contenu on avait des demandes qui incluaient des fraudes, des accusations, de l'hameçonnage du contenu de sites Web, des escrocs. Rien de cela n'est compris dans la portée de ce que nous fournissons dans notre manière de classer les contenus. Pour ce qui est de la gestion de noms de domaine, il s'agissait de renouvellement, de transfert, d'annulation ou alors de questions générales à propos des noms de domaine. S'agissant de la protection des droits, bien sûr, on avait le manquement au droit des marques et à l'acquisition de propriétés de nom de domaine en général. On avait la vérification du WHOIS et des requêtes WHOIS dans la catégorie WHOIS et dans les divers, c'était le fourre-tout pour tout le reste de ce qui ne pouvait pas être classé entre ces quatre autres catégories.

Voilà notre passage en revue de notre soutien mondial en peu de mots. Merci pour votre temps et pour votre attention. Je suis là pour répondre aux questions qu'il pourrait y avoir. Autrement, je vous cède la parole, Brian.

BRIAN GUTTERMAN :

Merci Lamar. Je ne vois pas de questions qui aient été envoyées à travers la fonction de questions et réponses, mais si vous avez des questions spécifiques pour Lamar, on pourra peut-être essayer d'y répondre à la fin, donc gardez-les à l'esprit, n'oubliez pas ce que vous

avez à demander. Merci Lamar. Parce que l'idée est de pouvoir partager ces informations que nous avons pour tenir la communauté au courant et informer ces débats autour des problématiques et des difficultés des titulaires de nom.

Comme vous le disiez, c'est clair dans le camembert qu'on a à l'écran : 64 % des messages reçus portaient sur la gestion de nom de domaine. La connaissance de ces statistiques nous amène à former la communauté, c'est ce qui motive notre travail. Mais il y a les questions sur la gestion de noms de domaine, par exemple le besoin de renouveler son nom de domaine, de le transférer ou si l'on voit que son nom de domaine est arrivé à son échéance ou qu'on n'arrive pas à rejoindre son bureau d'enregistrement. Si j'ai par exemple enregistré mon nom de domaine à travers un revendeur qui ne répond plus à mes appels, quel que soit le cas, pour certains on a cette idée dans certains cas que l'ICANN peut aider à gérer les noms de domaine. Or, ce n'est pas le cas. Les bureaux d'enregistrement et les revendeurs, les gestionnaires de ccTLD ou quelle que soit l'autorité auprès de laquelle les titulaires de nom de domaine auront enregistré leur nom de domaine, seuls eux pourront les aider.

Ce que nous faisons à travers notre service est de redéléguer ces demandes, de les transférer. Souvent, les titulaires de nom sentent qu'il y a quelque chose d'urgent parce que c'est leur nom de domaine qui ne fonctionne pas. En général, on voit beaucoup de sociétés en ligne, de noms de domaine qui sont utilisés à des fins commerciales ou même pour communiquer avec les familles et les amis.

Une grande partie de notre travail concerne le rappel de la manière dont on peut obtenir de l'aide à propos d'un nom de domaine à partir d'un revendeur, d'un bureau d'enregistrement, d'un gestionnaire de ccTLD. On explique comment contacter ces entités pour être des titulaires de nom de domaine actif, qu'ils sachent comment faire tout cela et leur rappeler ce qui peut sembler évident. Par exemple, n'oubliez pas de renouveler votre nom de domaine avant la date d'échéance. Ce sont alors ces informations, comme je le disais, ces statistiques qui vont motiver notre travail de sensibilisation et de communication avec les titulaires de nom au quotidien pour leur rappeler ce qu'ils doivent faire.

S'il y a des questions ou s'il y a quelqu'un dans le public qui a un nom de domaine et qui souhaite formuler une question ou un commentaire, on sera ravi de vous céder la parole. Mais c'est le moment de céder la parole à ma collègue May de l'équipe de conformité contractuelle. Si possible, Brenda, on va passer à la diapo suivante et May, vous avez la parole.

MAY KIM :

Bonjour, je suis May Kim du service de conformité contractuelle de l'ICANN. Au sein de notre service, nous faisons le suivi et nous surveillons que la partie contractante de l'ICANN se conforme aux contrats et aux politiques de l'ICANN. Les actions de mise en application résultent de plaintes externes mais également de notre suivi actif et des activités de contrôle. Comme le disait Brian et Lamar, les titulaires de nom de domaine peuvent contacter notre service de support global

pour leur demander de l'aide et le service de conformité contractuelle interviendra lorsqu'il s'agit de plaintes associées à la conformité contractuelle des contrats.

À travers notre système de traitement de plaintes, tout un chacun peut envoyer une plainte pour identifier un problème qu'ils doivent signaler à partir d'une liste déroulante qui va apparaître sur le menu du site. Ce peut être des titulaires de nom de domaine, des bureaux d'enregistrement, des opérateurs de registre ou autres. Nous allons voir quelles sont les plaintes qui ont été envoyées par les titulaires de nom de domaine auto-identifiés et par leurs représentants au courant de 2023. On parle ici, notamment des titulaires de nom de domaine qui font l'objet d'une plainte.

Comme vous le voyez sur cette diapo, à peu près 23 % des plaintes que nous avons reçues l'année dernière étaient envoyées par des titulaires de nom de domaine auto-identifiés ou leurs représentants. Les titulaires ont surtout manifesté des problèmes associés aux transferts de nom de domaine. L'un des cas les plus communs est par exemple lorsqu'une personne qui s'identifie comme un titulaire veut transférer son nom de domaine d'un bureau d'enregistrement accrédité à un autre. Pour ce faire, un titulaire de nom de domaine a besoin d'un code Auth-Info qui est un mot de passe unique qui permet ce transfert et le nom de domaine doit être déverrouillé. La plainte que l'on reçoit fréquemment est que le bureau d'enregistrement ne leur fournit pas ce code Auth-Info ou ne renouvelle pas ces infos pour pouvoir accéder à leur compte. Voilà, les principales plaintes que nous recevons. Ce sont des plaintes de ces deux ordres.

D'autres titulaires ou personnes qui s'identifient comme titulaires manifestent également des problèmes de renouvellement, par exemple lorsqu'un domaine n'est pas renouvelé même si le paiement pour ce faire a été effectué ou lorsque le titulaire de nom de domaine ne le fait pas avant la date d'échéance parce qu'il n'est pas au courant de cette date d'échéance. Dans les politiques que nous appliquons pour cela, il y a des exigences bien définies.

Les plaintes d'utilisation malveillante présentées par les titulaires de nom de domaines en général sont rares, parce que la plupart des personnes ne vont pas signaler des problèmes de leur côté dont ils sont responsables. Mais en général, il y a beaucoup de personnes qui n'ont pas renouvelé leur nom de domaine et ne parviennent pas à le faire, quelqu'un d'autre l'enregistre et considère cela comme un abus. Très souvent, ces personnes ne connaissent pas nos politiques et ne sont pas au courant de ce que l'on doit mettre en application. Cela ne fait pas partie des politiques qui couvrent la gestion des cas d'abus. On va les envoyer parler au secteur qui s'occupe des renouvellements. Vous voyez, comme je le disais, qu'approximativement 23 % des plaintes invalides que nous avons conclues l'année dernière étaient présentées par des titulaires de nom de domaine ou des représentants et concernaient des plaintes qui portaient surtout sur des noms de ccTLD ou qui manquaient d'évidence. Mais comme l'ICANN n'élabore pas les politiques pour les ccTLD, on ne pouvait pas les résoudre.

Il y avait également des plaintes qui ne montraient pas que le titulaire de nom de domaine était effectivement le titulaire ou le revendeur qui avait besoin de notre aide pour résoudre ce cas-là, ni non plus le bureau

d'enregistrement. On nous demandait que l'ICANN transfère ce nom à leur place par exemple, ce que nous ne pouvons pas faire. Dans ces cas-là, le service de conformité contractuelle explique pourquoi la plainte n'est pas dans la portée de notre travail, n'est pas dans notre champ d'application ou si possible on les aide à s'adresser à la bonne entité. Dans le cas des ccTLD, on leur fournit des informations à propos du gestionnaire de leur ccTLD pour qu'ils puissent les contacter. Si le requérant nous demande de leur fournir le code Auth-Info pour pouvoir compléter le transfert, on leur dit qu'on n'a pas accès à ces codes-là et qu'ils doivent contacter directement le bureau d'enregistrement pour leur demander de les aider et de nous faire savoir s'il leur faut toujours de l'aide une fois qu'ils auront contacté le bureau d'enregistrement. Là, ils peuvent s'adresser à nous encore une fois. Si la plainte est bien fondée et que nous avons toutes les preuves et que la plainte porte sur une obligation qui peut être mise en application par une partie sur laquelle nous avons l'autorité de faire appliquer ces politiques et ces normes, nous nous occupons de ce faire.

Ce que vous voyez ici ne comprend pas tous les dossiers que nous avons eus pour tous les contrats et dans toutes les politiques l'année dernière. Cela correspond plutôt à la grande majorité des plaintes envoyées par les requérants.

Ceci étant, l'année dernière, nous avons engagé 249 nouveaux dossiers de conformité avec les bureaux d'enregistrement en vertu de la politique de transfert et 104 dossiers dans ce qui concerne les politiques qui avaient des obligations de renouvellement.

domaine

FR

En général, on a établi un processus bien défini. S'il y avait un processus qui était suivi, on a pu communiquer et suivre les différentes étapes. En général, on a pu suivre le processus et compléter la procédure qui aboutit au renouvellement ou à la suspension de nom de domaine. Nous avons vu la résolution de 254 cas de transfert et de 113 cas de renouvellement, surtout parce que dans le cas des politiques de renouvellement, lorsque la demande était de fournir le code Auth-Info ou de renouveler le nom de domaine, nous avons pu aider ces personnes à parvenir à leur but.

En novembre 2022, nous avons lancé un audit complet des bureaux d'enregistrement qui comprenait également les obligations de renouvellement et de transfert. Le 22 juin 2023, nous avons publié un rapport d'audit final qui synthétisant les résultats généraux de cet audit. Je vais partager le lien pour y accéder sur le chat.

Finalement, le service de conformité contractuelle fournit également des informations à propos des plaintes reçues et la résolution des plaintes aux groupes de travail et aux politiques, y compris le PDP sur la politique de transfert que nous sommes en train de réviser. Si vous souhaitez accéder à d'autres informations sur notre service, vous n'avez qu'à accéder à notre site Web – vous avez le lien à l'écran.

Merci de votre attention, c'est tout de mon côté. Merci.

BRIAN GUTTERMAN :

Merci beaucoup, May. Je vais faire une petite pause ici pour voir s'il y a des questions, soit pour May, soit pour Lamar à propos des

informations qui viennent d'être présentées. Je vous encourage vivement à écrire vos questions sur le chat à travers la fonction de questions et réponses et vous pouvez également lever la main si vous souhaitez intervenir à l'oral. Nous allons publier cette diapo avec toutes ces informations pour qu'elles soient disponibles et vous pourrez revenir dessus à la fin de la séance pour consulter ces informations qui constituent une grande partie de notre travail, puisque le principal pour nous est de travailler de manière transparente et de montrer nos contacts avec l'ICANN.

J'ai reçu une question à travers la boîte de questions et réponses que Michael avait envoyée. J'allais essayer d'y répondre. Il s'agit d'une question de demander et de recommandations pour les différents titulaires de nom de domaine individuels souhaitant s'impliquer au travail d'élaboration de politiques à l'ICANN. Vous pouvez recevoir des suggestions et une réponse. J'ai déjà répondu par écrit. Mais avant de passer à la diapo suivante, Brenda, s'il vous plaît.

Tout d'abord, je voulais essayer quelque chose d'un peu différent. Je ne veux pas vous mettre au pied du mur, mais il y a une séance très importante qui aura lieu à l'ICANN79 à Porto Rico le mercredi 6 mars. C'est un peu mon aperçu pour l'ICANN79 et c'est pour répondre à la question posée, à savoir comment on peut s'impliquer en tant que titulaire de nom de domaine, parler des droits des titulaires, à savoir que ces titulaires soient bien représentés dans le travail d'élaboration de politiques.

Il y a toutes les séances sur cette diapositive qui auront lieu à l'ICANN79. Ce n'est pas quelque chose que nous avons fait auparavant, mais cette fois-ci, je voulais essayer parce que nous sommes à la séance de préparation et la réunion principale aura lieu dans deux semaines. Ce sont des groupes comme les groupes non commerciaux, des groupes à but non lucratif, des unités constitutives à but non lucratif, tous les groupes et sous-groupes de l'ALAC, les groupes régionaux. Tous ces groupes auront des réunions sur les politiques durant l'ICANN79. Beaucoup de ces réunions seront ouvertes. Quelques-unes de ces séances seront fermées, mais la plupart de ces séances sont ouvertes car elles sont dirigées aussi aux nouveaux venus. Elles veulent ouvrir leurs portes aux nouveaux venus. Il y a des personnes qui représentent les titulaires de nom de domaine, les utilisateurs finaux, etc. C'est une manière de s'engager, de s'impliquer.

Pour répondre à votre question dans le chat, Michael, il faut s'impliquer dans le travail qui est fait au sein de la communauté. Il y a beaucoup d'informations disponibles sur le site Web icann.org mais aussi sur plusieurs des sites Wiki. Vous pouvez les rejoindre durant la séance et leur dire qui vous êtes, d'où vous venez, etc. Ces membres de la communauté sont fantastiques lorsqu'il s'agit d'aider les nouveaux venus. Ils aident pour le travail. Ils aident beaucoup pour le travail qui est fait au sein de l'ICANN.

Nous pouvons parler du groupe qui se préoccupe de la révision des politiques de transfert. Cette politique est en pleine révision, comme vous le voyez. Ils auront une session de travail le samedi 2 mars. Si vous êtes intéressés, écoutez cette séance.

La séance de la ccNSO, je vais en faire partie. Il s'agit d'un groupe de renforcement des capacités qui rassemble des personnes intéressées, des ccTLD, des gestionnaires de ccTLD, des membres de la ccNSO qui font partie de ce travail. Ce que nous allons faire dans cette réunion, c'est de réfléchir sur le parcours du client. Bien sûr, le client dans ce cas est le titulaire de nom de registre. Que ce soit des ccTLD, les bureaux d'enregistrement, les opérateurs, tout le monde a un modèle différent, mais nous allons réfléchir aux outils, aux formations que nous pourrions offrir aux futurs titulaires. C'est une séance ouverte le samedi. Bien sûr, toutes ces séances sont ouvertes en ligne. Vous pouvez y participer à distance comme vous le faites aujourd'hui.

Il y aura aussi des séances communes avec l'ALAC et le SSAC qui vont parler du DNSSEC pour les utilisateurs finaux. C'est très pertinent pour les titulaires de nom de domaine. Il y aura aussi une réunion du conseil de la GNSO et du Conseil d'Administration de l'ICANN. Ces deux groupes se préoccupent beaucoup des titulaires de nom de domaine. Le Conseil d'Administration met en place des priorités pour l'avenir. Le Conseil d'Administration aussi aura une réunion avec le NCSG. Tout ce travail a quelque chose à voir avec les titulaires de nom de registre ou les utilisateurs finaux.

Encore une fois, Michael, il y a beaucoup de manières de s'impliquer. Je recommande de trouver un sujet qui vous intéresse et de participer à telle ou telle séance. Comme vous le verrez, le plus vous participez, le plus informé vous serez. Et le plus de membres communautaires nous avons, le mieux c'est.

Il y a aussi une séance importante, il s'agit de la plénière de l'At-Large qui va discuter de la construction de la confiance sur l'Internet à travers la vérification des titulaires de nom de domaine. Je recommande donc cette séance.

Brenda, est-ce que l'on pourrait maintenant commencer la séance de questions et de réponses ? Parlons de l'engagement à l'ICANN. Il y a beaucoup de choses qui sont disponibles dans le travail d'élaboration de politiques. Il y a ces périodes de commentaires publics, toutes les informations sont envoyées à la communauté et c'est là que l'on peut partager son opinion, fournir des commentaires. Il y a aussi la participation aux réunions, aux webinaires, aux forums, aux réunions régionales. Il y a des réunions régionales et nationales au FGI. Il y a beaucoup de moyens de participer. On peut aussi participer en rejoignant des groupes. On a aussi des cours en ligne sur la plateforme ICANN Learn, beaucoup d'informations en ligne. On espère aussi recevoir des rétroactions. Si vous voulez, je peux être votre point de contact si vous avez des questions liées aux titulaires de nom de domaine.

J'en ai terminé avec ma présentation. Je voudrais faire une petite pause pour savoir s'il y a des questions. Michael Palage, si vous voulez bien prendre la parole, on pourrait vous promouvoir en tant qu'intervenant, donc vous pourrez participer à l'oral.

MICHAEL PALAGE :

Est-ce que vous m'entendez bien ?

domaine

FR

BRIAN GUTTERMAN : Oui, on vous entend.

MICHAEL PALAGE : Merci pour votre travail excellent. Tout cela est important et j'apprécie énormément les recommandations faites par l'ICANN pour que les gens ou les personnes participent.

Il y a une chose que j'aimerais souligner. J'aimerais recevoir votre commentaire. Je suis totalement d'accord avec vous. Toutes les personnes qui participent, qui viennent durant une réunion de l'ICANN peuvent prendre la parole. Tout le monde peut monter au micro et prendre la parole. Mais la plupart du travail qui se fait à l'ICANN ne prend pas place durant les réunions de l'ICANN. C'est du travail qui est fait entre les séances, entre les réunions, et ceci est un problème potentiel. J'aimerais avoir votre opinion sur ce sujet.

La plupart des unités constitutives, surtout la GNSO, ont des frais de participation. Je sais que l'ALAC est ouvert, il n'y a pas de frais pour participer à l'ICANN, mais pour les unités constitutives et les parties prenantes, il y a des frais dans certains cas, donc ce peut être un obstacle. Est-ce que ce peut être un problème pour avoir une bonne participation ? Comment allez-vous vous assurer que les gens continuent à s'impliquer pour qu'on puisse avoir une communauté beaucoup plus vibrante, beaucoup plus active ?

BRIAN GUTTERMAN :

Merci d'avoir soulevé ce point. Comme vous l'avez dit, chaque SO, chaque AC a des processus différents lorsqu'il s'agit de la participation et du fait de devenir membre. Et en tant qu'organisation, nous essayons de faire face à cela. Nous avons l'ICANN pour les nouveaux venus, pour les débutants, nous avons ICANN Learn. Nous essayons d'accélérer un peu les programmes de boursiers, les programmes de NextGen, les programmes de nouveaux venus. Je sais que ces programmes ne sont pas ouverts à tous. Il n'y a seulement que certains NextGen et certains boursiers qui peuvent participer aux réunions et qui peuvent être sponsorisés pour les réunions. Je sais qu'il y a un processus en place pour cela.

Mais lorsqu'il s'agit de votre point sur le travail qui est fait entre les séances, entre les réunions, il s'agit de cas par cas. Cela dépend d'où vous vous trouvez dans le monde et de combien de temps vous disposez pour participer. J'espère que les contraintes financières pour pouvoir rejoindre certaines SO pourraient être un peu atténuées ou peut-être même éliminées. Mais je ne sais pas, je ne suis pas du tout au courant des processus pour devenir membre de telle ou telle partie de la communauté. J'ai mentionné l'ALAC parce que là, je sais qu'il n'y a pas de frais. Ils essayent de faire tout ce qu'ils peuvent pour amener de nouveaux venus, de nouveaux visages. Je sais que pour la NCPO, c'est aussi le cas.

Mais vous avez soulevé un très bon point. C'est un point sur lequel l'organisation devrait réfléchir. Et la communauté en général aussi devrait y réfléchir. C'est un bon point que vous avez soulevé. Nous

devons continuer à soulever ce même point. Nous voulons que la participation soit juste, quelles que soient les communautés.

Je vois qu'il y a une autre main levée, mais je ne sais pas comment prononcer le nom. Je pense que c'est Adebunmi. Vous voulez bien prendre la parole et allumer votre micro pour que l'on puisse écouter votre question oralement ?

ADEBUNMI AKINBO :

Cela fait assez longtemps que je suis à l'ICANN. Cette présentation est nouvelle pour moi. Nous voulons plus de personnes qui participent à la communauté, qui participent au travail de l'ICANN. Par exemple, la personne moyenne lambda dans ma communauté devrait avoir plus d'informations sur ce monde de l'ICANN. Il serait bon de présenter cette sorte de présentation comme vous l'avez fait et il serait bon de faire des présentations telle que celle-ci pour les gens qui ne sont pas forcément experts dans le numérique.

BRIAN GUTTERMAN :

Vous avez dit que vous avez participé à l'ICANN78 en tant que boursier, j'espère que vous avez apprécié votre participation. Pour répondre à votre question, oui, s'il vous plaît partagez cette présentation. Après cette réunion, cette présentation sera disponible, je pense, sur l'ordre du jour en ligne pour l'ICANN79. Nous aimerions que vous partagiez celle-ci avec différentes personnes, différents groupes, des personnes qui seraient peut-être intéressées par ces thématiques. Encore une fois, merci. On a besoin de l'aide de la communauté pour partager les

domaine

FR

informations et pour faire ce genre de sensibilisation vis-à-vis des personnes qui ne sont pas forcément incluses qui pourraient être incluses en tant que nouveaux venus ou autres manières de participer à l'ICANN. Merci.

Je vois qu'il y a des commentaires qui arrivent sur le chat, un commentaire de Margarita et de Nigel, un autre. Ce sont deux membres de la communauté que je connais bien. J'ai eu l'honneur de me joindre à leurs communautés respectives, mais je ne connais pas forcément les différents processus qui interviennent dans tous les secteurs. Je vois une autre main qui se lève. Michael, je ne sais pas si c'est une nouvelle demande de prise de parole, mais en tout cas, je voudrais que l'on cède d'abord la parole à Abraham. Abraham, si vous voulez intervenir.

ABRAHAM SELBY :

D'accord. Merci à tous. Je suis Abraham Selby et ma question porte sur ce qui m'a intéressé depuis très longtemps et que je vois ici. Je travaille avec les applications Web. J'ai suivi ce type de séance du point de vue des titulaires de nom depuis le Ghana. Je suis au Ghana.

Un opérateur de registre peut être associé à un nom de domaine et faire une erreur sur la manière de noter un nom de domaine. Or, je voulais dire qu'il y a un aspect pratique qui pourrait nous aider à nous remettre à ce problème et qui pourrait aider le titulaire de nom à contacter son opérateur de registre. Même si le nom n'est pas le bon, les noms de domaine, comme vous le savez, sont uniques. On ne peut pas avoir de doublon. La seule différence peut être au niveau de la manière d'épeler un même mot.

domaine

FR

Je voulais savoir, si le transfert ne peut pas se concrétiser parce qu'on a une période de verrouillage pour transférer le nom de domaine d'identité à une autre, y a-t-il une politique qui vous permettent de dire qu'une fois que l'utilisateur a enregistré un nom de domaine, il y aurait, je ne sais pas, une journée spécifique ou une période après laquelle il pourrait modifier son nom de domaine ? Est-ce qu'on a un verrou une fois que le nom vient d'être enregistré ? Je n'étais pas au courant de cette période au cours de laquelle on ne peut pas le faire, donc je voudrais mieux comprendre le concept.

Merci beaucoup pour tout ce que vous avez présenté au cours de cette semaine. J'ai vu énormément de présentations d'intérêt et j'ai vraiment hâte de vous voir à Porto Rico. Merci pour cette Prep Week.

BRIAN GUTTERMAN :

Merci pour ces commentaires et pour la question.

Pour essayer de répondre à la question, je disais tout à l'heure que la politique de transfert s'applique aux bureaux d'enregistrement et aux opérateurs de registre accrédités auprès de l'ICANN et qu'elle fait l'objet d'une révision. Dans le cadre de cette politique de transfert, il y a des conditions, des termes auxquels doivent adhérer les entités accréditées, au moins du côté des gTLD pour les transferts. On a ces périodes de verrou pour les transferts, il y a des notifications, des communications qui doivent être envoyées du titulaire de nom de domaine au bureau d'enregistrement et par la suite, à l'opérateur de registre. La politique de transfert est disponible sur le site icann.org, donc on pourra vous envoyer le document. Mais la politique elle-même

fait l'objet d'une révision à l'heure actuelle. Je ne sais pas si vous allez participer en personne à Porto Rico ou à distance, ce serait bien de vous voir en personne, mais si vous comptez participer en ligne, consultez l'emploi du temps pour voir quelles sont les politiques sur lesquelles on prévoit de se pencher sur la politique de transfert. Ce serait très bien de pouvoir compter sur vous et d'entendre votre avis.

Dans le cas des ccTLD, cela pourrait varier un peu. Les politiques en vigueur sont différentes. Si vous avez un ccTLD et que cela vous intéresse, cela pourrait être différent. Et je vois que vous serez boursier à San Juan, c'est très bien. Vous êtes le candidat idéal pour pouvoir apporter cette perspective des titulaires de nom de domaine à l'ICANN. À travers le programme des bourses et à travers votre participation à la réunion, vous allez voir qu'il y a beaucoup de personnes qui s'intéressent à ce même sujet et vous allez pouvoir les rencontrer pour en discuter avec eux. C'est très bien de savoir qu'on vous y verra. La politique de transfert, bien évidemment, inclut des clauses et des articles qui prévoient les délais pour les transferts, le quand, le comment ; toutes ces informations devraient être disponibles auprès du bureau d'enregistrement. Encore une fois, merci pour cette question.

Il nous reste cinq minutes, je ne vois plus d'autres mains levées. On n'a pas de liste d'intervenants qui attendent pour prendre la parole. Sur le chat, je ne vois pas d'autres commentaires non plus. Si on n'a plus d'autres commentaires, je pourrais tout de suite clore cette réunion.

domaine

FR

Merci aux interprètes, merci aux participants. Je vais demander aux organisateurs et au personnel de partager l'enregistrement de cette séance en ligne ensemble avec la présentation que nous comptons divulguer. On espère vous voir participer lors de la réunion à proprement parler. Je vais clôturer cette séance. Merci à tous et bonne journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]